



Pas grave moi, je reste au chaud

Notre chère Gristette, à la recherche d'une place pour « crêcher » son enfant, en dénonçait la difficulté. Cela se passait au printemps 2005 alors qu'il n'existait sur notre quartier qu'une seule et unique crèche de 66 berceaux (entièrement rénovée l'année précédente), située 19 rue Pelée.

Aujourd'hui, on dispose de 182 places, soit 3 fois plus : belle augmentation en moins d'une décennie. Il reste toutefois à déplorer qu'aucune structure d'accueil n'existe sur le secteur situé entre la rue Oberkampf et la rue du Fg du Temple. Dans le XI^{ème}, on dénombre (hors le secteur privé) 2 145 places en crèches et haltes-garderies, ce qui est loin de suffire.

Pour simplifier les démarches des familles, la Mairie du XI^{ème} a mis en place, en 2009, le Relais Information Famille (RIF)*, point d'accueil en mairie qui permet d'obtenir tous les renseignements concernant la petite enfance ainsi qu'une éventuelle mise en relation avec la Caisse d'Allocations Familiales ou Paris Services Famille.

Louis Aumont

* Mairie du XI^{ème}
Tél. : 01 53 27 10 16
ou 01 53 27 12 59

Voltaire Lenoir

GRATUIT



DR

Bonne nouvelle :
un nouvel espace de santé, à but non lucratif, a ouvert le 28 janvier dernier, avec l'objectif affiché d'une médecine de qualité pour tous. Nous avons rencontré sa directrice générale, Danièle Pozza, qui nous a accueillis chaleureusement et fait visiter les locaux.

Voltaire Lenoir :
Voudriez-vous nous indiquer quelles sont les spécificités du Centre ?

Danièle Pozza : Ce Centre, le deuxième créé par l'Institut Alfred-Fournier*, se veut un espace polyvalent. Il comprend sept cabinets médicaux (généralistes, pédiatre, gynécologue, dermatologue, médecine infectieuse et centre de vaccination préventive), trois dentaires -pour adultes et enfants- et un espace dédié aux soins infirmiers, ensemble qui pourra évoluer en fonction des besoins du quartier.

V.L. : *A quel public vous adressez-vous et quel est le statut des médecins ?*

D.P. : Le quartier bénéficie d'une population diverse que nous accueillons quel que soit son statut, y compris les bénéficiaires des C.M.U, CMU-C, AME, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (sans rendez-vous pour les soins infirmiers), et nous pratiquons le tiers payant. Nos médecins appliquent les tarifs conventionnels du «secteur 1», soit les plus bas. Salariés, ils perçoivent 40% du montant de leurs consultations, les 60% restants revenant au Centre qui les libère de toutes les démarches et paperasses administratives, assurées par le personnel.

V.L. : *Dans le contexte social actuel rendu difficile par des tensions de toutes sortes, que souhaitez-vous privilégier ?*

D. P. : Nous portons une vigilance particulière :
- au travail en équipe de l'ensemble du personnel médical et administratif,
- à l'accueil et au respect des rendez-vous donnés,
- à la nécessité d'une gestion très rigoureuse, telle par exemple la mise

en place des dossiers médicaux «partagés», qui évite la répétition d'actes inutiles, - et nous restons en recherche de trois médecins spécialisés en rhumatologie, diabétologie et endocrinologie.

V.L. : *Auriez-vous une autre bonne nouvelle pour conclure ?*

D. P. : Oui, le Centre sera ouvert en août !

Propos recueillis par
Louis Aumont
et Annie Triniac

**Consultations
sur rendez-vous au
01 84 17 11 00
www.institutfournier.org**

* Fondé en 1923, l'Institut Alfred-Fournier a créé un premier centre clinique (bd St-Jacques dans le XIV^{ème}) qui a évolué au fil des décennies, adoptant les recommandations de l'ordonnance d'octobre 1945 qui instituait la Sécurité Sociale obligatoire pour répondre aux réalités économiques difficiles. Reconnu d'utilité publique, il est à la fois centre biologique et clinique. Son fondateur, Alfred Fournier, dermatologue à l'hôpital St-Louis, avait contribué à décrire la syphilis.

L'actu du quartier

Au sujet de l'accueil de la petite enfance



Savoir à qui confier son enfant qui vient de naître, avant son entrée en école maternelle, reste pour les parents, encore aujourd'hui, une vraie galère. Pour beaucoup d'entre eux, la seule solution est de mettre à contribution les grands-parents... quand ceux-ci le peuvent.

L'ensemble des établissements conçus pour la petite enfance doit recevoir l'agrément de la Direction des Familles de la Petite Enfance (DFPE, quai de la Rapée, XII^{ème}) qui gère les centres de PMI. Il existe différents types d'accueil des enfants de 2 mois et demi à 3 ans.

STRUCTURES MUNICIPALES
1.473 places, dont les employés bénéficient du statut de la Ville de Paris, qui se partagent en :
17 crèches collectives, sous la responsabilité d'une directrice diplômée infirmière puéricultrice (bac + 4 ou 5) ou d'une éducatrice de jeunes enfants. Elle dirige une équipe composée de :

- 1 auxiliaire de puériculture et 1 éducatrice, pour 5 bébés ou pour 8 enfants sachant marcher,
- des agents techniques de la petite enfance assurant les repas (préparés sur place), le lavage et le ménage.

Les inscriptions se font auprès du RIF, en mairie, et l'attribution des places revient à une commission présidée par un élu, M. Daniel Assouline, composée des directrices et des 2 coordinatrices de crèches, du médecin d'encadrement et des représentants du service social de la PMI, d'un élu de l'opposition.

Ces crèches sont ouvertes 5 jours par semaine, de 7^h30 à

18^h30, avec la possibilité de prendre des enfants à temps partiel mais régulier, ce qui permet la mise en place d'un multi-accueil, soit l'accueil d'un 2^{ème} enfant sur le temps partiel restant, avec le même personnel. Chaque enfant dispose de son propre lit.

4 antennes et crèches familiales où les enfants sont gardés au domicile des assistantes maternelles, agréées par la PMI et sous la responsabilité d'une directrice de crèche, et disposant des locaux de la crèche pour des temps d'ateliers.
Inscriptions auprès du RIF.

4 haltes-garderies qui accueillent des enfants en demi-journées ou en journées complètes, pour un maximum de 2,5 jours. Elles pratiquent donc le multi-accueil et sont ouvertes de 8^h30 à 17^h30.
Inscriptions sur place.

STRUCTURES ASSOCIATIVES
672 places, contrôlées par les services de la PMI, fonctionnent de façon spécifique avec des professionnels de la petite enfance. Si ce personnel a les mêmes qualifications que celui des structures municipales, il n'en a pas le statut.
Inscriptions sur place.
Ce sont **8 crèches collectives**, ouvertes de 8^h à 19^h, 5 jours par semaine.

4 crèches parentales
Participation des parents qui collaborent avec les professionnels. Leur fonctionnement est régi par un règlement d'établissement.

8 haltes-garderies
Accueillant des enfants de moins de 6 ans en demi-journées, ou en journées complètes, mais jamais en semaine complète.

2 jardins d'enfants
Accueillant des enfants de 2 à 6 ans.

AUTRES STRUCTURES
4 crèches privées et des assistantes maternelles libérales, travaillant chez elles, agréées et contrôlées par la PMI.

De plus, la DFPE met à la disposition du XI^{ème}: Deux coordinatrices de crèches en charge des actions de la petite enfance sur l'arrondissement qui mettent en œuvre les projets décidés par la Ville de Paris dans ses établissements municipaux. Une équipe pluridisciplinaire composée de 4 psychologues, 2 psychomotriciens, 5 pédiatres travaillant en collaboration avec les responsables des structures municipales veillent au bien-être et à la santé de nos bambins.

TARIFS
Les tarifs (hors privé) sont fixés par la CAF et se calculent sur la base d'imposition des revenus de l'année N-2.

- Pour les crèches collectives : de 3,65 à 42,85 € par jour (repas, couches et linge fournis) et dégressifs en fonction du nombre d'enfants pour une même famille.
- Pour les crèches familiales, ce sont les mêmes, mais les parents fournissent les couches.

Travaux en cours de la crèche située dans l'impassé Truillot



- Pour les haltes-garderies : 0,37 à 0,48 € l'heure, goûter et couches fournis.

On peut simuler ces calculs selon les divers modes de garde sur le site Internet de la mairie.

En résumé, sur notre quartier République Saint Ambroise se trouvent :

- Deux crèches collectives municipales de 66 places (19 rue Pelée et 62 rue Saint-Sabin),
- Une crèche associative de 30 places (19 rue Pasteur),
- Une halte-garderie municipale de 20 places (1 bis allée Verte).

Nous attendons deux crèches collectives associatives :

- une, impasse Truillot, ouvrira fin 2013
- l'autre, impasse Saint-Sébastien, en 2014.

Enfin, très proche de notre quartier, une autre crèche est prévue rue Bréguet, dans un délai encore inconnu.

Louis Aumont



Une des crèches de notre quartier est construite dans des locaux qui hébergeaient autrefois des êtres vivants très particuliers : les quels ?

Gagnez, après tirage au sort, un ballotin de chocolats chez La Chocofiserie, 16 rue Jean-Pierre Timbaud.
Envoyez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées à :
Mairie du XI^{ème} Place Léon Blum 75011 Paris
Journal du Conseil de Quartier République St Ambroise

Réponse du précédent concours :
Le Coq de l'Eglise Notre-Dame de la Procession (remplacée depuis par l'Eglise Saint-Ambroise) est situé sur la grille de la cour du Coq au 60 rue Saint-Sabin
Félicitations à notre gagnant :
Pascal LEGAC

La Maison du sieur de Mouchy...

Le carillon de Saint-Jacques de la Boucherie venait juste de sonner les 9 heures, en ce matin de l'an de grâce 1780. Le printemps était bien là et les parisiens s'affairaient. De l'autre côté du beffroi, le Palais de Justice ouvrait ses portes. Dans la Cour de Mai, un carrosse s'arrêta pour laisser descendre une religieuse. Les gardes la reconnurent à sa robe et à sa grande médaille d'argent où étaient gravées les effigies de la Vierge Marie et de l'archange Gabriel : Madame la Supérieure de l'Ordre des sœurs grises tertiaires des Annonciades. Un vigile la salua et l'accompagna jusqu'au grand escalier où, en haut des marches, l'attendait le Lieutenant G^{al} de la Police lui-même : Monsieur de Sartine. Ce dernier la conduisit avec déférence dans son grand bureau : « Je vous attendais, Révérende Mère. Je vous écoute ».

« Monsieur le Lieutenant G^{al}, je vous remercie de me recevoir si promptement à la suite de la plainte que j'ai déposée auprès de vos

services. Comme vous le savez, en ma qualité de Supérieure du Couvent des Annonciades de Popincourt, je gère un très grand domaine dont les murs de clôture se situent entre les voies Popincourt, Saint-Maur, Chemin Vert. Malgré cette vaste étendue dans les faubourgs de Paris, nous faisons respecter prière et silence depuis notre installation en l'an de grâce 1636, les supérieures qui m'ont précédée ayant toujours veillé à ce que notre couvent soit un havre de tranquillité et de méditation. Et nous avons ainsi bien prospéré. (La Supérieure esquissa un léger sourire...)

« Mais un nouveau voisinage a bouleversé cet ordre des choses. Voici comment : au-delà de notre clôture sur la rue Popincourt, face à notre chapelle, s'élève un pavillon qui a longtemps appartenu à la famille de Noailles laquelle, connaissant les bonnes manières, se montrait discrète et de bonne compagnie. Mais, il y a peu, cette grande

maison a été vendue à un sieur de Mouchy qui en fait tout autre chose qu'une maison de famille... Point de fêtes galantes mais force rires et cris passant par-dessus les murs. Point de dames mais des filles aguicheuses et frivoles. Des nuits troubles..., du bruit très importun.

« Je crains, Monsieur le Lieutenant G^{al}, que la maison de Monsieur de Mouchy soit une Folie qui ne puisse se tolérer aux abords d'un couvent où vivent vingt religieuses et soixante-dix jeunes filles et personnes âgées, toutes pensionnaires. Au nom de mon Ordre, connu et respecté dans ce faubourg de Saint-Antoine et bien au-delà, je vous prie de faire cesser ce tumulte. Nous ne pouvons tolérer une telle maison à proximité immédiate ».

Monsieur de Sartine hocha la tête en silence. Les Annonciades étaient effectivement en très bons termes avec le couple royal : la reine Marie-Antoinette et le roi Louis XVI.



Il savait ce qu'il avait à faire...

C'est ainsi que le silence revint en rue Haute de Popincourt : M. de Mouchy disparut sans autre forme de procès.

1789 approchait ... , mais dès 1782, le monastère fut vendu : adieu chapelle, cloître, maisons, vergers...

2013 : Non loin de l'église Saint-Ambroise et de l'ancienne avenue Prince Eugène, demeure ce pavillon maintenant fort décrépi et promis à la démolition. Amis lecteurs, hâtez-vous de venir le voir et le photographier. Dans peu de temps, il n'existera plus... Mais nous n'oublierons pas la Supérieure des Annonciades, ni Monsieur de Mouchy ...

Michel Roure

Portrait

Marie Terdjan, « ange gardienne »



Parfois, le hasard fait bien les choses. Rencontre inopinément à l'occasion d'une enquête sur les nuisances nocturnes générées par les bars (« musicaux », ou non...) de la rue Amelot, Marie T. s'est montrée fort concernée et soucieuse de faire évoluer les choses, comme en témoigne l'un des poèmes qu'elle a aimé écrire à ce sujet. Elle a accepté d'échanger avec notre journal sur son métier « d'employée d'immeuble¹ ».

En charge de plusieurs co-propriétés, expérimentée, Marie T. considère que l'originalité de son emploi tient aux échanges et rencontres multiples qu'il implique et qui lui permettent de nouer des liens de toutes sortes avec les gens les plus divers : « C'est comme un théâtre », dit-elle.

Ainsi, intarissable sur la vie et l'histoire de son quartier dont elle est un témoin quotidien, elle consacre aussi, bien sûr, beaucoup de son temps aux tâches matérielles de courrier, d'entretien, de poubelles²...

Malgré l'âge qui avance, elle fait montre non seulement d'une forte personnalité mais aussi de qualités juvéniles : simplicité, disponibilité, vivacité, curiosité, humour.

Evoquant rapidement une éducation plutôt spartiate, mais

originale et porteuse de liberté, quelques années de scoutisme et la diversité de métiers antérieurs dans le secteur artistique, elle conclut sur la « noblesse de servir les autres » et précise sa pensée en citant Edouard Manet : « La vérité est que l'art doit être l'écriture de la vie ».

Propos recueillis par Annie Triniac

¹ Il s'agit d'une fonction devenue rare à Paris intramuros où on ne dénombre plus qu'un/e concierge pour quinze immeubles.

² A elle seule, la gestion des poubelles et de leurs tris pourrait remplir tout un article. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

Outre le vacarme nocturne, la découverte fréquente par les voisins, au petit matin, de déjections humaines dans les rues autour des bars (musicaux, ou non...) de la rue Amelot, a suscité la plainte qui suit, écrite au cours d'une insomnie « forcée ».

COMPLAINTE

*Pipi KK Popo,
Nuits blanches,
Jours gris,
Au Paris du carrefour Amelot,
Avec murs à gibouillis.*

*Impossible paix nocturne,
Impossibles enfants à coucher,
Jours noirs,
Nuits blanches,
Et des Pipi KK Popo.*

*Travail constant
Et paix zéro,
La nuit, le jour,
Le jour, la nuit, sur des années,
Au carrefour des bars
De la zone à dépôts Pipi KK Popo,
Et gibouillis du gai Paris.*

*Depuis des jours, des mois, des ans,
Nous voici « enchosés ».
A petits pas, passant et trépassant,
En larmes, sur des années, agressés
Par tous nos sens, dans tous les sens,
C'est la torture qui dure,
Avec du Pipi, KK, Popo.*

*A nos côtés, on rit, on danse,
On chante, on boit, on paye,
En se payant nos têtes.
Révolution, révoltes,
Où est passé le Beau, le Bon,
Le Grand Paris,
Avec cinq bars à Pipi KK Popo,
Rue Amelot ?*

Marie Terdjan,
nuit du 28 octobre 2011.



DR - CAUE DE PARIS

ville aux problèmes récurrents de propreté et de sécurité dans l'environnement quotidien des enfants.

En amont, le passage avait été décoré par des réalisations artistiques et de nombreux messages avaient été rédigés par les élèves autour des règles de respect et de bon comportement.

Le matin, les parents et les élus ont été accueillis autour d'un café.

Durant toute la journée, les élèves ont pu profiter de cet espace extérieur pour une séance de vélos, trottinettes et swing-karts. Un pur moment de plaisir et d'émotion !...

Deux mois plus tard, le bilan est plutôt positif : les plantations auprès des arbres sont plus ou moins respectées et les déjections canines sont moins nombreuses.

Il n'en reste pas moins que certains adultes continuent d'utiliser ce lieu comme un urinoir permanent.

Une table ronde est demandée par les enseignants, parents

d'élèves et le Conseil de Quartier République Saint Ambroise afin de trouver un aménagement pérenne qui garantisse la sécurité des enfants et la propreté quotidienne.

L'équipe enseignante

On vous signale...

Activités de loisirs gratuites ou peu chères pour les enfants

Les provinciaux nous le reprochent à l'envi : la Ville de Paris centralise le maximum d'expositions et d'activités culturelles diverses et de qualité. C'est exact mais autant en profiter et comment faire sans (trop) bourse délier ? Les pistes sont nombreuses et chacun a ses plans. En voici quelques-unes qui NE COÛTENT RIEN :

1. Les parcs et jardins publics, peu nombreux toutefois dans notre quartier : Promenade Richard-Lenoir, Squares Padeloup et Saint-Ambroise (mais futurs Jardin Truillot et, peut-être, «Trame verte»). Au-delà, mention spéciale à la Ménagerie du Jardin des Plantes, gratuite pour les moins de 4 ans.
2. Les bibliothèques de lecture de contes, et de prêt : livres, revues, BD, partitions, méthodes de langue : (20 bis av. Parmentier) www.bibliotheques.paris.fr
3. Les 14 musées de la Ville de Paris : gratuité des expositions permanentes pour tous et aussi des expos temporaires pour les moins de 13 ans. Ateliers ou conférences payants. www.parismusees.paris.fr
4. De multiples sites de jeux ou de dessins animés sur Internet, dont : www.cite-sciences.fr/citedesenfants/jeux www.youtube.com
5. Les Bons Plans de Paris Mômes : www.parismomes.fr



DR

Imaginons le futur jardin Truillot ...

Avec l'aide du CAUE de Paris (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement), des élèves de CM2 (Ecole 24 rue Saint-Sébastien) ont réalisé six maquettes associant lianes, arbres, espaces de jeux, eaux, couleurs et exubérance, alors que des étudiants en BTS Design de l'Espace (Ecole Duperré, rue Dupetit Thouars, III^{ème}) ont présenté, dans le cadre de leur diplôme, des dossiers très imaginatifs dont six ont été aussi exposés.

Ensuite, accompagnés de leurs professeurs et responsables, ils se sont retrouvés avec le maire, des élus, des habitants et des conseillers du quartier pour en débattre, créant ainsi une synergie... à renouveler !

Daniel Chichereau

« Halte aux « pas sages » : c'est Notre Passage ! »

Le 23 avril 2013, les enfants de l'école maternelle et leurs enseignant(e)s ont lancé l'action « Halte aux « pas sages » : c'est Notre Passage » pour sensibiliser les riverains et tous les interlocuteurs de la

VIOLENCES CONJUGALES : PARLEZ-EN AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD APPELEZ LE 3919

Dans le cadre de la campagne lancée par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et à l'instar de ce qui se fait déjà en Argentine (cf. ci-dessous), serait-il possible qu'un tel appel trouve sa place sur les panneaux publicitaires de notre arrondissement et s'étende éventuellement à l'ensemble des arrondissements parisiens puis au territoire national ? En outre, ce premier appel pourrait servir de tremplin au lancement d'autres thèmes tout aussi tragiques et mal connus.



Des pistes PEU CHERES. Pour un ticket de métro (ou un pass navigo) :

1. Les lignes de métro 1 et 14, sans conducteur, permettent aux enfants, dans le wagon de tête équipé d'un véritable «pare-brise», de se croire au volant ...
2. De nombreuses lignes d'autobus (24, 42, 72, 73, 81, etc.) permettent aux plus attentifs de longer ou traverser un concentré de monuments d'art ou d'histoire.

Voir aussi les Maisons de la Jeunesse de la Culture (4 rue Mercoeur) : www.mjcidf.org

Et tout cela n'a rien d'exhaustif. Faites-nous connaître vos propres trucs ...

CONTACT

Cellule des Conseils de Quartier de la Mairie du XI^{ème}, Gisèle Brisson

Tél : 01 53 27 12 80

gisele.brisson@paris.fr

<http://mairie11.paris.fr>